ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 5 NOVEMBRE 2019

Présents : M.GIZZARDI (Délégué du Comité de Direction) . MM. GARCIA (Président), POLI, ABEILLE . Mmes NICOLAS, MAULET.
Excusés : MM. COMBE . DANY.

F-M-I

Depuis le début de saison l'utilisation de la FMI est étendue à toutes les catégories, dans toutes les divisions, aussi bien pour les rencontres de Championnats, que de Coupes.

De trop nombreuses problématiques d'établissement et de transmission de la FMI sont constatées chaque week-end, notamment pour les Divisions D3.
Nous rappelons aux clubs défaillants que le guide d'utilisation de la FMI est disponible sur le site de la ligue méditerranée.

Pour le bon fonctionnement des compétitions et aussi éviter des sanctions financières, veuillez donc utiliser la FMI dès à présent.

CHAMPIONNAT

U20 Horaires d'hiver (à partir du 27/10/2019)

== STADES SANS ECLAIRAGE : Matchs à jouer à 15H00.

D1 : DENTELLES FC (Stade VACQUEYRAS et SABLET).
BARBENTANE O. (Stade BOSQUET Honneur).
CAVAILLON ARC (Stade ROMAN).

D2 : NOVES O. (Stade MOULIN).
ST ETIENNE GRES SC.
ROGNONAS SC.
ST DIDIER.PERNES (Stade RAME).
MONDRAGON SC.
GADAGNE SC (Stade GALERE).
JONQUIERES SC (Stade FAUQUET).
BARTHELASSE US (Stade BAGATELLE).
VENTOUX SUD (stade COSEC MAZAN)

== STADES AVEC ECLAIRAGE HOMOLOGUE ET DEMANDE DES CLUBS : Matchs à jouer à 16h00.

D1 : VEDENE AC (Stade BANASTIERE Honneur).
AVIGNON AC (Stade DULCY).

D2 : LES ANGLES EMAF (Stade PAGES).
MOLLEGES FC (Stade MONTMAJOUR).

== LES RENCONTRES SUR LES AUTRES STADES RESTENT FIXEES A 15h30.

U17 D1 et D2

!!! Les rencontres non jouées le 03/11/2019 pour intempérie sont programmées pour le 24/11/2019.

U17 D1

== Le match n°51193.1 : **PERTUIS USR / SUD LUBERON ENT.** du 15/09/2019 se jouera **le 22/12/2019.**

== Le match n° 51208.1 : **LES ANGLES EMAF / SORGUES ESP.** du 20/10/2019 se jouera **le 22/12/2019.**

U17 D2

== Poule A

== Le match n° 51088.1 : **COURTHEZON SC / NYONS FC** du **10/11/2019 est inversé**, il se jouera Stade de P. Jullien à NYONS.

== Le match n°51077.1 : **VILLENEUVE FC / VEDENE AC** du 20/10/2019 se jouera **le 22/12/2019.**

U17D3

== Poule C

== Le match n°51949.1 : **VAL DURANCE FA / VILLELAURE SOC** du 29/09/2019 se jouera **le 24/11/2019.**

U15 D1 D2 D3

!!! Les rencontres non jouées le 03/11/2019 pour intempérie sont programmées pour le 24/11/2019.

U15 D3

== Poule B

== Le match n° 52238.1 : **ST SATURNIN US / SO VELLERON** du 20/10/2019 se jouera **le 24/11/2019.**

== Poule C

== Le match n° 52303.1 : **LES VIGNERES FC / CABANNES CO** du 20/10/2019 se jouera **le 24/11/2019.**

U14 - HORAIRES D'HIVER (à partir du 27/10/2019)

== STADES SANS ECLAIRAGE : Matchs à jouer à 15H00.

D1 : DENTELLES FC (Stade VACQUEYRAS et SABLET).
CALAVON FC (Stade de CABRIERES).
VILLENEUVE FC (Stade de la LAUNE Honneur).
ST DIDIER/ PERNES (Stade RAME).

D2 : MORIERES ACS (Stade ASCENCI).
ST REMY FC (Stade PETITE CRAU Honneur).
VENTOUX SUD FC (Stade COSEC à MAZAN).
CHEVAL BLANC FC (Stade FABRE Honneur).

== STADES AVEC ECLAIRAGE HOMOLOGUE ET DEMANDE DES CLUBS : Matchs à jouer à 16h00.

D1 : VEDENE AC (Stade BANASTIERE Honneur).
D1 : MONTEUX OL (stade SAINT HILAIRE)

D2 : AVIGNON AC 4 et 5 (Stade DULCY).

== LES RENCONTRES SUR LES AUTRES STADES RESTENT FIXEES A 15h30.

REGLEMENTATION SUR EQUIPE SUPERIEURE

Le Bureau Exécutif prend donc la décision à compter de ce jour, et afin d'éviter tout questionnement ou contentieux, que les équipes de Ligue (U14, U16 et U18) ne sont pas considérées comme des équipes supérieures aux équipes de District (U15-U17).
Il est bien entendu que les équipes U14 Ligue sont des équipes supérieures aux **U14 District** puisqu'elles ont la même appellation de championnat.

Si la FFF nous informe que ce sont des équipes supérieures, les Commissions ne pourront pas revenir sur les dossiers de réclamation déjà jugés (il n'y aura pas d'antériorité).

Nous ne manquerons de revenir vers vous dès que la Commission Centrale des Litiges et Contentieux aura donné sa réponse écrite.

COUPE GRAND VAUCLUSE

La Coupe GRAND VAUCLUSE est ouverte aux équipes premières disputant dans leur catégorie le championnat du District GRAND VAUCLUSE ou de la Ligue Méditerranée (une seule équipe par catégorie).

Les clubs engagés en Coupe GAMBARDELLA, qui ne participent pas au championnat de Ligue U18, rentreront en Coupe GRAND VAUCLUSE U17 et U20 au fur et à mesure de leur élimination de la Coupe GAMBARDELLA, et ce jusqu'au 8ème de Finale de la Coupe GRAND VAUCLUSE inclus.

U15/17/20 GRAND VAUCLUSE

PROCHAIN TOUR DE COUPES :

U20 : Le 23 Novembre 2019.
U15/U17 : Reporté au 05 Janvier 2020.

LE TIRAGE SE FERA LE MARDI 12 NOVEMBRE à 18H
AU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

!!! Changement :
FRAIS D'ARBITRAGE EN COUPE SONT à LA CHARGE DU CLUB RECEVANT (centre et assistant).